

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis  
No 27/96

---

Concerne : modification du Règlement communal concernant  
l'acquisition et la perte de la bourgeoisie  
de la Commune de Prangins

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'examiner ce préavis s'est réunie  
jeudi 21 mars 1996. Madame Ch. Scheufele était excusée.  
Monsieur Tschumy, syndic, responsable municipal a été  
contacté préalablement par le président de la Commission.

Le 13 novembre 1995, le Grand Conseil du Canton de Vaud,  
sur proposition du Conseil d'Etat, a accepté une modi-  
fication de la loi sur le droit de cité vaudois (LDCV).  
Les deux instances ont jugé souhaitable d'aller plus  
loin et d'ouvrir davantage la voie de la naturalisation  
des jeunes étrangers entre 16 et 25 ans.

En dérogation à l'article 5, chiffre 2, les années de  
résidence passées dans un autre canton sont prises  
en considération. Toutefois, les candidats doivent  
avoir résidé au minimum deux ans dans le Canton.

Notre règlement communal art.4, alinéa c, prévoit  
actuellement 5 ans de résidence à Prangins. En appliquant  
à la lettre la loi modifiée du canton, le candidat ne  
serait plus obligé de résider dans notre commune pour  
déposer sa demande. De 5 ans, on tomberait à 0.

./.

La commission est favorable à plus de souplesse et de simplicité dans ce domaine. Toutefois, la solution de la Municipalité qui propose que le candidat doit avoir résidé au minimum 2 ans à Prangins nous semble une exigence raisonnable.

EN CONCLUSION :

La Commission vous recommande à l'unanimité, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

D'adopter le préavis no 27/96 concernant la modification du Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Prangins du 8 mars 1984, modifié les 21 septembre et 28 novembre 1989.

Mme E. JACCARD

*Jaccard*  
*A. Maeder*

Mme A.-M. MAEDER

M. J.-J. BRUGGER

*Brugger*  
*Iten*

M. W. ITEN (rapporteur)

Prangins, le 21 mars 1996